

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DUPLESSIS**

**VILLE DE FERMONT**

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville,  
le lundi 12 septembre 2022, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire  
Monsieur Martin ST-LAURENT,

Monsieur Bernard DUPONT,  
Monsieur Danny BOUCHARD,  
Madame Cindy VIGNOLA,  
Monsieur Marco OUELLET,  
Monsieur Daniel BERGERON,  
Monsieur Shannon POWER.

Formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Résolution – adoption de l'ordre du jour;  
  
PÉRIODE DE QUESTIONS
2. Résolution – adoption du procès-verbal;
3. Résolution – adoption des comptes à payer;  
  
Dépôt du bordereau de correspondance;
4. Résolution pour autoriser la participation de Madame Sarah Bélanger, conseillère en ressources humaines, au Congrès RH 2022 à Montréal;
5. Résolution pour autoriser la participation de Mesdames Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, et Julie David, coordonnatrice au Service des loisirs et de la culture, à la Conférence annuelle du loisir municipal 2022 à St-Hyacinthe;
6. Résolution pour accepter l'offre de service de BB Marine pour l'inspection de la prise d'eau;
7. Résolution pour accepter l'offre de service de Can-Explore pour l'inspection des réservoirs d'eau potable;
8. Résolution pour accepter l'offre de service de l'entreprise Chubb pour l'inspection des systèmes de sécurité incendie;
9. Résolution pour accepter l'offre de service de Soucy Aquatik pour la démolition de la glissade de la piscine et l'installation du mur d'escalade;
10. Résolution pour accepter le renouvellement de l'entente de partenariat annuelle avec la Radio CFMF;
11. Résolution pour autoriser la vente du lot 5 965 988 à l'entreprise Gagnon Management Itée;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

12. Résolution pour autoriser la participation de la Ville de Fermont à la mesure pour la gratuité des formations menant au brevet de sauveteur et moniteur aquatique;
13. Résolution pour accepter l'embauche de monsieur Carl Gauthier au poste de magasinier permanent aux Services techniques de la Ville de Fermont;
14. Résolution – Positionnement de la Ville de Fermont relatif aux élections provinciales 2022 et au mandat du prochain gouvernement;
15. Résolution pour octroyer le mandat de services professionnels d'auditeur externe;
16. Résolution pour abroger la résolution R21-01-18 et retirer le mandat de vérification comptable de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.;
17. Résolution pour autoriser le paiement pour les travaux de réfection de la rue du Parc – Décompte numéro 5;
18. Résolution pour autoriser l'embauche de pompiers au sein du Service de sécurité incendie de la Ville de Fermont;
19. Résolution pour la fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes;
20. Résolution pour octroyer le mandat de services professionnels d'évaluation environnementale de phase 2 à l'entreprise Akifer inc.;
21. Résolution pour adopter le règlement numéro 479 relatif aux animaux sur le territoire de la Ville de Fermont et pour abroger le règlement numéro 306;
22. Résolution – Avis de motion et avis de dépôt du règlement numéro 482 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

23. Résolution – fermeture de la séance.

**R22-09-01**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

**R22-09-02**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 8 août 2022 ainsi que de la séance extraordinaire tenue le 11 août 2022;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent les procès-verbaux, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

**R22-09-03**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 31 août 2022, au montant de **1 639 337,84 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**  
**NUMÉRO 09-22**

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19, art. 481 a*)

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

► 1 639 337.84 \$

Paiements Internet : 3878 à 3913	521 078,28 \$
Paiements par chèque : 26942 à 26982; 26984 à 27030	308 235,23 \$
Paiements par Transphère : S11095 à S11162	<u>358 545,59 \$</u>
Chèques de moins de 1 000 \$	27 204,05 \$
Chèques de plus de 1 000 \$	<u>1 160 655,05 \$</u>
	1 187 859,10 \$
	1 187 859,10 \$
Dépôts de paies # 31 à 34	<u>451 478,74 \$</u>
GRAND TOTAL	<u>1 639 337,84 \$</u>

---

Sandra GAGNON,  
Trésorière.

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**R22-09-04**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PARTICIPATION DE MADAME SARAH BÉLANGER, CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES, AU CONGRÈS RH 2022 À MONTRÉAL**

CONSIDÉRANT le Congrès RH se tenant les 27 et 28 septembre 2022, à Montréal;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun que la conseillère en ressources humaines de la Ville de Fermont, Madame Sarah Bélanger, CRIA, participe à ces activités de formation;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général de la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la participation de Mme Sarah Bélanger, conseillère en ressources humaines, au Congrès RH 2022;

QUE la Ville assume les dépenses relatives à l'inscription, aux déplacements et aux frais de séjour dans le cadre dudit congrès, selon les politiques et règlements en vigueur à la Ville de Fermont;

DE POURVOIR à ces dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

**R22-09-05**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PARTICIPATION DE MESDAMES MARIE-PIER ALLARD, DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE, ET JULIE DAVID, COORDONNATRICE AU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE, À LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL 2022 À ST-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT la Conférence annuelle du loisir municipal 2022 se tenant du 4 au 7 octobre 2022 à St-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun que la directrice et la coordonnatrice du Service des loisirs et de la culture participent à ces activités de formation puisque les sujets abordés seront, entre autres, les camps de jour, le développement culturel et communautaire, le numérique et le monde du loisir, la pénurie vs la rétention de personnel de loisirs;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général de la Ville de Fermont et que la participation des deux ressources était prévue au budget 2022;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la participation de mesdames Marie-Pier Allard et Julie David à la Conférence annuelle du loisir municipal 2022;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

QUE la Ville assume les dépenses relatives à l'inscription, aux déplacements et aux frais de séjour dans le cadre dudit congrès, selon les politiques et règlements en vigueur à la Ville de Fermont;

DE POURVOIR à ces dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

**R22-09-06**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE BB MARINE POUR L'INSPECTION DE LA PRISE D'EAU**

CONSIDÉRANT la nécessité d'inspecter la prise d'eau par des plongeurs certifiés;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de service de BB Marine de Sept-Îles;

CONSIDÉRANT les problématiques récentes à l'usine d'eau, il est nécessaire de valider si la prise d'eau est en bon état de fonctionnement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de BB Marine au montant de **21 500 \$, taxes en sus**;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

**R22-09-07**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE CAN-EXPLORE POUR L'INSPECTION DES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT la nécessité d'inspecter par radio télécommandé le réservoir d'eau potable situé sur la rue du Sommet;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette inspection, une vidéo sera remise à la Ville de Fermont et qu'un rapport d'inspection sera produit;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de service de Can-Explore;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles recommande une inspection régulière et que la dernière inspection a été réalisée il y a quatre ans;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de Can-Explore au montant de **8 400 \$, taxes en sus**;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

**R22-09-08**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE L'ENTREPRISE  
CHUBB POUR L'INSPECTION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE des lettres d'invitation ont été envoyées via le système d'appel d'offre SEAO à deux fournisseurs différents pour l'inspection et la vérification des réseaux avertisseurs d'incendie pour 2023, 2024 et 2025;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la Ville de Fermont a reçu deux (2) soumissions, soit :

**CHUBB** **66 803,58 \$ taxes en sus**

**SIEMENS** **84 041,02 \$ taxes en sus**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Étienne Bergeron, directeur du service Immeubles et projets, confirme la validité des deux soumissions;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de Chubb **au montant de 66 803,58 \$, taxes en sus;**

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

**R22-09-09**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE SOUCY AQUATIK  
POUR LA DÉMOLITION DE LA GLISSADE DE LA PISCINE ET  
L'INSTALLATION DU MUR D'ESCALADE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a procédé à l'achat d'un mur d'escalade pour la piscine municipale en remplacement de la glissade désuète;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Soucy Aquatik se spécialise dans les travaux en milieu aquatique;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la soumission de Soucy Aquatik;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de Soucy Aquatik pour le démantèlement de la glissade et l'installation du mur d'escalade, **pour un montant n'excédant pas 20 000 \$, taxes en sus;**

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant aux postes budgétaires appropriés;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**R22-09-10**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT ANNUELLE AVEC LA RADIO CFMF**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Karl Gagné-Côté concernant le renouvellement de l'entente de partenariat avec la Radio CFMF;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du Conseil acceptent le renouvellement de l'entente de partenariat annuelle avec *la Radio CFMF, au montant mensuel de 1 124,56 \$, taxes en sus*, et d'autoriser Marie Philippe Couture, greffière, à signer tous les documents relatifs à ce renouvellement;

ADOPTÉE

**R22-09-11**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA VENTE DU LOT 5 965 988 À L'ENTREPRISE GAGNON MANAGEMENT LTÉE**

CONSIDÉRANT la résolution R21-06-08 relative à une promesse de vente sous seing privé du lot 5 965 988;

CONSIDÉRANT l'accomplissement des conditions de ladite promesse de vente y incluant le paiement d'un dépôt de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) et le paiement du prix de vente de vingt mille quatre cents (20 400 \$) plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires professionnels, frais et autres déboursés sont à la charge entière de l'acheteur;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

DE VENDRE le lot 5 965 988 à l'entreprise Gagnon Management Ltée, représentée par Monsieur Yvon-Robert Gagnon;

QUE Monsieur Martin St-Laurent, maire, et Monsieur Claude Gagné, directeur général, soient mandatés pour représenter la Ville de Fermont aux fins des présentes.

ADOPTÉE

**R22-09-12**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE FERMONT À LA MESURE POUR LA GRATUITÉ DES FORMATIONS MENANT AU BREVET DE SAUVETEUR ET MONITEUR AQUATIQUE**

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement de personnel qualifié au Québec dans le domaine de la sécurité aquatique;

CONSIDÉRANT QUE les frais liés à l'inscription aux formations de sauveteur peuvent être un frein pour les candidats potentiels;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec, par l'entremise d'Éducation Québec, lance la mesure pour la gratuité des formations menant au brevet de sauveteur et moniteur aquatique et que grâce à ce programme, les frais d'inscription aux formations seront entièrement remboursés à la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent la participation de la Ville de Fermont à la mesure pour la gratuité des formations menant au brevet de sauveteur et moniteur aquatique;

QUE les membres du Conseil autorisent monsieur Martin St-Laurent à signer tous les documents afférents à cette mesure;

QUE la Ville assume temporairement les frais liés aux inscriptions jusqu'à ce que le remboursement soit émis par le Gouvernement du Québec;

ADOPTÉE

**R22-09-13**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE DE MONSIEUR CARL GAUTHIER AU POSTE DE MAGASINIER PERMANENT AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE FERMONT**

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de magasinier aux Services techniques;

CONSIDÉRANT l'évaluation de rendement positive réalisée par ses supérieurs;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Olivier Bouchard, Ing., directeur des Services techniques, appuyé par monsieur Claude Gagné, directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche de monsieur Carl Gauthier au poste de magasinier permanent temps plein à compter du 12 septembre 2022;

ADOPTÉE

**R22-09-14**

**RÉSOLUTION - POSITIONNEMENT DE LA VILLE DE FERMONT RELATIF AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES 2022 ET AU MANDAT DU PROCHAIN GOUVERNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE des élections générales ont lieu au Québec le 3 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le prochain gouvernement sera interpellé dans plusieurs décisions pour le développement de la MRC Caniapiscau, la région administrative de la Côte-Nord et la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE ces décisions auront des impacts pour tout le Québec;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de faire valoir les priorités identifiées par le conseil municipal de la Ville de Fermont et de demander à tous les candidats à l'élection générale du 3 octobre 2022 d'adhérer auxdites priorités et de collaborer à leur réalisation en cours de mandat;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite assurer un suivi de plusieurs dossiers au cours du prochain mandat avec la candidate élue ou le candidat élu pour le Comté de Duplessis;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

DE DEMANDER aux candidats d'appuyer la Ville de Fermont et de collaborer avec son conseil municipal pour réaliser les priorités de développement locales et régionales suivantes :

- OBTENIR les crédits budgétaires gouvernementaux pour financer le programme de rénovation RÉNO-FERMONT de 2023 à 2027 (demande initiale déposée en mai 2021);
- MAJORER les aides financières gouvernementales en matière d'habitation et d'infrastructures en tenant compte des coûts nordiques réels pouvant dépasser de plus de 85 % les coûts des régions du Sud du Québec;
- DOUBLER les déductions d'impôts personnels pour les résidents domiciliés en milieux éloignés (zones A et B) afin de représenter un réel incitatif à y travailler et à y habiter de façon permanente évitant ainsi le mode « fly-in / fly-out » ou commutation aérienne;
- FAVORISER la diminution de la commutation aérienne des travailleurs en accordant aux entreprises du secteur primaire un crédit d'impôt de 30 % sur la masse salariale des travailleurs établis en mode résident\* au Nord du 49<sup>ième</sup> parallèle (\*travailleurs domiciliés plus de 200 jours par année);
- ACCORDER aux entreprises minières opérant au Nord du 49<sup>ième</sup> parallèle une déduction sur les redevances minières équivalant à leurs investissements aux infrastructures stratégiques de maintien et de développement durable (eau potable, eaux usées, infrastructures municipales, transport, habitation, scolaire, santé et services sociaux, environnement);
- APPUYER les projets de décarbonation des entreprises minières en comblant le déficit énergétique du secteur de Fermont, notamment par la construction d'une nouvelle ligne de transport 315 kilovolts entre le poste Montagnais et Fermont;
- APPUYER le projet de parc éolien de Fermont réalisé en collaboration avec des partenaires locaux;
- INCITER Hydro-Québec à accorder un tarif préférentiel sur les coûts en électricité sur notre territoire pour les citoyens;
- APPUYER la construction du nouveau parc industriel de Fermont et participer à son financement;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

- COMPLÉTER la construction et le pavage complet de la route 389, un des plus importants corridors économiques au Canada;
- APPUYER les initiatives pour offrir du transport aérien fiable et abordable aux régions éloignées, y compris le projet de coopérative TREQ;
- OBTENIR la création d'un crédit fiscal aux entreprises commerciales pour amortir les coûts du transport des marchandises en région éloignée;
- MAJORER les programmes d'aide à l'habitation, notamment le PHAQ du MAMH, pour tenir compte des coûts nordiques réels;
- MAJORER les investissements dans les milieux scolaires en régions éloignées afin que les villes nordiques reçoivent les mêmes services professionnels que les grands centres;
- ASSURER une reconnaissance du travail des éducateurs et éducatrices en service de garde en adaptant les règles administratives et budgétaires aux réalités nordiques;
- ACCORDER de nouvelles places en garderie;
- INVESTIR pour la construction d'un centre pour personnes âgées ou retraitées, avec services.
- APPUYER les initiatives et les solutions proposées pour le développement durable et la gestion des matières résiduelles;
- FACILITER l'accès à la villégiature sur les terres du domaine public pour les résidents de Fermont.

ADOPTÉE

R22-09-15

**RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'AUDITEUR EXTERNE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public VF-2022-04 pour les services professionnels d'un auditeur externe pour les années 2020 à 2024;

CONSIDÉRANT le désistement d'un soumissionnaire et la réception de deux soumissions dont une seule est conforme aux exigences du devis;

CONSIDÉRANT QUE la société Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection constitué de Madame Marie Philippe Couture, greffière, de Madame Sandra Gagnon, trésorière, et de Monsieur Claude Gagné, directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

D'OCTROYER le mandat de services professionnels d'auditeur externe à la société Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. pour les années 2020 à 2024 selon la soumission déposée le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

EXERCICE FINANCIER	MONTANT <i>(plus taxes applicables)</i>
2020	25 170 \$
2021	26 680 \$
2022	28 280 \$
2023	29 985 \$
2024	31 785 \$

D'OCTROYER le mandat de services complémentaires sur une base horaire et selon les tarifs déposés à la soumission du 1<sup>er</sup> septembre 2022, lesdits services complémentaires devant obtenir l'approbation préalable de Monsieur Claude Gagné, directeur général;

DE MANDATER, Madame Sandra Gagnon, trésorière, Madame Marie Philippe Couture, greffière, et Monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

DE POURVOIR aux présentes dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés;

ADOPTÉE

**R22-09-16**

**RÉSOLUTION POUR ABROGER LA RÉOLUTION R21-01-18 ET RETIRER LE MANDAT DE VÉRIFICATION COMPTABLE DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020 À LA FIRME DELOITTE S.E.N.C.R.L. / S.R.L.**

CONSIDÉRANT la résolution R21-01-08 adoptée le 18 janvier 2021 mandatant la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L. pour la vérification comptable de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'avis du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation daté du 30 juillet 2021 relatif à l'omission de la Ville de Fermont de produire ses rapports financiers pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT l'avis du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation daté du 17 décembre 2021 relatif à l'omission de la Ville de Fermont de produire son rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT les résultats d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec transmis le 21 janvier 2022 et concernant les délais de transmission des rapports financiers de la Ville de Fermont et son défaut d'avoir transmis ses rapports financiers pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public VF-2022-04 pour obtenir des soumissions pour les services d'un auditeur externe pour les exercices financiers 2020 à 2024;

CONSIDÉRANT l'octroi d'un mandat de services professionnels pour les services d'un auditeur externe pour les années 2020 à 2024 par la résolution R22-09-15;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

D'ABROGER la résolution R21-01-08 et retirer le mandat de vérification comptable de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.;

D'INFORMER le vérificateur externe désigné à la résolution R21-01-08 de la fin de son mandat pour l'exercice financier 2020 et lui demander de compléter dans les meilleurs délais son mandat de vérification comptable pour l'exercice financier 2019, tel que mentionné à la résolution R20-01-06.

ADOPTÉE

**R22-09-17**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU PARC – DÉCOMPTE NUMÉRO 5**

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été réalisés pour la réfection de la rue du Parc à Fermont;

CONSIDÉRANT QUE le paiement des décomptes progressifs est prévu au devis;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le paiement au montant de 404 086,46 \$ taxes en sus à l'entrepreneur Dexter Québec inc. relatif à des travaux de réfection de la rue du Parc - Décompte numéro 5, approuvé par le directeur des Services techniques, monsieur Olivier Bouchard;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 22-320-00-721;

ADOPTÉE

**R22-09-18**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE DE POMPIERS AU SEIN DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE FERMONT**

CONSIDÉRANT l'affichage d'avis de recrutement pour ajouter des pompiers volontaires à la brigade du Service de sécurité incendie de la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE les candidatures reçues ont franchi les étapes d'entrevue et d'examen physique avec succès;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution pour valoir à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

D'AUTORISER l'embauche des personnes suivantes au poste de pompier au sein du Service de sécurité incendie de la Ville de Fermont :

- Madame Kim Marquis;
- Monsieur Sébastien Hardy;
- Monsieur Nouha Gassama;
- Monsieur Nicolas Tremblay;
- Monsieur Alex Monger;
- Monsieur Patrick Morin-Savard.

D'AUTORISER l'achat d'équipements et la tenue d'activités de perfectionnement et de formation du personnel nouvellement recruté en conformité avec les recommandations de son directeur et les crédits budgétaires alloués par le conseil municipal à ces fins;

DE SOUHAITER la bienvenue aux nouveaux pompiers volontaires et les remercier de leur implication dans la communauté.

DE MANDATER Monsieur Yann Shaw, directeur, à agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes.

ADOPTÉE

**R22-09-19**

**RÉSOLUTION POUR LA FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS  
POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les bureaux administratifs du Service administratif, du Service des loisirs et de la culture, du Service de sécurité incendie et des Services techniques soient fermés à compter du 22 décembre 2022 à 12 h au 3 janvier 2023 inclusivement.

ADOPTÉE

**R22-09-20**

**RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE MANDAT DE SERVICES  
PROFESSIONNELS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PHASE 2 À  
L'ENTREPRISE AKIFER INC.**

CONSIDÉRANT la résolution SS22-06-05 du 27 juin 2022 octroyant un mandat de caractérisation écologique et évaluation environnementale de phase 1 pour quatre projets municipaux à l'entreprise G.R.E.B.E. Inc.

CONSIDÉRANT que les recommandations de ce mandat mentionnent la nécessité de conduire des évaluations environnementales de phase 2 pour le projet d'extension du quartier résidentiel au Nord du parc de maisons mobiles et pour le projet de construction de la rue du Quartz;

CONSIDÉRANT l'offre de services datée du 9 septembre 2022 de l'entreprise Akifer Inc. pour la réalisation des évaluations environnementales de phase 2;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs;

D'OCTROYER le mandat de services professionnels d'évaluation environnementale de phase 2 à l'entreprise Akifer Inc. conformément à l'offre de services datée du 9 septembre 2022 au montant de **21 740,00 \$, taxes en sus**;

DE MANDATER, Monsieur Étienne Bergeron, directeur du service Immeuble et projets, et Monsieur Olivier Bouchard, Ing., directeur des Services techniques, afin d'agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

DE POURVOIR aux présentes dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés;

ADOPTÉE

**R22-09-21**

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 479 RELATIF AUX ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE FERMONT ET POUR ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 306**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier les règles actuellement en vigueur relatives aux animaux sur le territoire de la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a dûment été donné par le Conseiller Shannon Power, à la séance ordinaire du 8 août 2022 et que le règlement a également été déposé à la séance ordinaire du 8 août 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le règlement 479 relatif aux animaux sur le territoire de la Ville de Fermont;

ET

D'ABROGER le règlement numéro 306.

ADOPTÉE

**R22-09-22**

**RÉSOLUTION - AVIS DE MOTION ET AVIS DE DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 482 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

Le conseiller Daniel BERGERON donne avis de motion, qu'à une séance ultérieure, il sera proposé d'adopter le règlement 482 relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaires;

QU'en vertu des dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du Conseil présents déclarent avoir reçu copie du projet de règlement.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont

R22-09-23

**RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19 h 52.

ADOPTÉE

*Martin St-Laurent*

---

MAIRE

*Marie Philippe Couture*

---

GREFFIÈRE